

# Budget 2010: section III, Commission

2009/2002(BUD) - 17/12/2009

OBJECTIF : **Rectificatif** à l'adoption définitive du budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2010 (*publié initialement au Journal officiel de l'Union européenne L. 64 du 12.03.2010*).

Le rectificatif publié le 6 août 2010 vise uniquement à modifier des tableaux de montants erronés pour une série de postes ou articles budgétaires :

- article 09 06 04 «Croissance et audiovisuel: actions préparatoires au titre de l'initiative i2i audiovisuel ;
- article 09 06 05 «Action préparatoire — Erasmus pour les journalistes.